

### La Cove expérimente le 'Bluebus' électrique



La <u>Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin</u> expérimente sur son réseau <u>Trans'CoVe</u> le bus électrique 'Bluebus', jusqu'au 28 mai prochain. Ce bus long de 6m permettra d'appréhender plus finement les performances de la technologie électrique.

L'expérimentation du 'Bluebus' s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone, en cohérence avec le <u>Plan Climat Energie Territorial de la Cove</u>, dont elle dispose depuis 2020. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la commune doit répondre à des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2050 de réduction de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

#### Expérimentation grandeur nature

La Cove s'associe à l'initiative de Trans'comtat, délégataire de service public, afin de tester l'adaptabilité



à l'environnement urbain de ce type de véhicule qui accueillera huit places assises, treize places debout et un emplacement fauteuil roulant. Le 'Bluebus' sera affecté le jeudi sur la ligne D desservant le trajet entre le Marché-gare et le Pôle Santé à Carpentras. Le vendredi, le 'Bluebus' assurera la navette du marché de Carpentras (la navette habituelle n'entrant en service chaque année que du 1er Juin au 30 Septembre). L'expérimentation est à la fois bénéfique pour les usagers mais également pour les chauffeurs eux-mêmes, pour qui le bus est l'outil de travail.

#### C'est du propre

Même si le bilan carbone du bus électrique n'est pas nul car la production d'électricité peut, selon son mode de fabrication, entrainer des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique reste à un niveau très bas de pollution. Très peu bruyant, le bus électrique contribue également à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les pollutions sonores. Le 'Bluebus' dispose d'une autonomie allant jusqu'à 140km (variable selon les conditions d'utilisation), et affiche une vitesse maximum de 50km/h.

#### -82% d'émissions de gaz à effet de serre en 2050

Lauréate en juillet 2019, parmi 61 territoires, la Cove s'est engagée dans un <u>Contrat de Transition</u> <u>écologique</u> (CTE) qui lui permet d'apporter à la population, aux entreprises et à l'agriculture des moyens de s'adapter et de conserver son cadre de vie. Le CTE est appréhendé comme un accélérateur de projets et une continuité opérationnelle du PCAET (Plan Climat Air Energie) en cours d'élaboration.

Le scénario établi par les élus de la Cove à l'horizon 2050, vise à diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, diminuer de 82% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour passer de 71Gwh produits en 2015 à 660Gwh en 2050 (soit de 6% d'autonomie énergétique à 110% en 2050). C'est donc naturellement qu'elle s'est associée au réseau Trans'Cove, transportant 100 000 clients chaque année, disposant de 38 bus et cars, ainsi que d'une flotte de véhicules propres aux dernières normes environnementales.



Ecrit par le 1 décembre 2025



L'expérimentation du 'BlueBus' aura lieu jusqu'au 28 mai prochain. ©Cove

# GRT gaz : Chronique de la transition énergétique régionale

Est-il un domaine où la situation sanitaire, claquemurant les habitants chez eux, n'a pas assombri nos perspectives d'avenir et vidé nos poches ? Oui, il s'agit du secteur de l'énergie.

Le prix du baril ayant été, pour la première fois, négatif l'année dernière ; ceux du gaz, au plancher historiquement bas de 3€ le MWh\*, a été atteint en avril et mai 2020.

Evidemment, il y a eu un fort repli de l'activité économique planétaire. Mais la douceur des températures a changé significativement la donne en France, mais surtout en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Finalement, « la situation sanitaire a eu un impact plus limité que le climat sur l'évolution de la consommation régionale de gaz, en recul de 7% par rapport à 2019 », estime <u>Georges Seimandi</u>, délégué territorial Rhône-Méditerranée de <u>GRT gaz</u>. : « 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis 1900 ».

#### Que nous mijote le gaz?

Hormis ce pic, si l'on prend du recul sur 10 ans, l'érosion lente et constante de la consommation de gaz est de plus en plus concomitante d'un effort pour soutenir l'essor des énergies renouvelables.

GRT gaz qui transporte le gaz des fournisseurs vers les consommateurs grâce à un réseau national de 32 000km de canalisations enterrées, s'est modernisé depuis 2015 dans notre région. Depuis lors, 30M€ ont été investit dans le projet 'power to gaz' de Fos-sur-Mer dont le principe est de transformer une énergie renouvelable – par nature intermittente – en gaz lorsqu'il y a un surplus de production. Ainsi, une énergie qui aurait été perdue est valorisée, sa consommation pouvant être différée. 'Jupiter 1 000', c'est son nom, est le premier démonstrateur industriel en France à l'échelle du mégawatt. Une trentaine de demande de raccordement ont été présentées, projets de toute nature pour réaliser de l'injection de méthane de synthèse et d'hydrogène dans le réseau.

« GRT gaz et 10 autres gestionnaires d'infrastructures gazières ont par ailleurs présenté en juillet dernier leur vision du développement d'une « dorsale » hydrogène européenne, qui se traduirait par un réseau de 3 300km de canalisations '100% hydrogène' de Fos-sur-Mer à la frontière allemande d'ici 2040 », ajoute Georges Seimandi, précisant qu'un premier bilan des essais de Jupiter 1 000 sera dévoilé à la fin du premier semestre.

L'hydrogène profite enfin d'un contexte politique plus favorable. Mais il reste à réduire les coûts, « un véhicule à hydrogène étant trois fois plus cher qu'un autre ».

#### Le GNV semble bien avoir décollé

Pour l'heure, c'est le GNV (Gaz naturel véhicule) qui semble bien avoir décollé. Dans notre région, les achats sont en très forte hausse. Environ 120 camions (+22%) et 250 bus (+60%) circulaient en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, si l'on compare les chiffres avec ceux de 2019. Ces véhicules se ravitaillent en gaz ou biogaz dans 9 stations publiques ; 4 autres stations étant en projet de construction. Au plan national, la barre des 20 000 camions au gaz circulant sur nos routes sera franchie dès 2023, dont les émissions polluantes de CO2 équivaudront à celle d'une flotte de 70 000 camions Diesel. « Il s'agit d'une technologie très performante, sans concurrence et sur laquelle on communique peu », observe Georges Seimandi.

Enfin, la méthanisation semble un peu à la traîne, seuls trois sites (Apt, Sormiou, Fréjus) injectent du biométhane (issu de biodéchets des ménages, résidus de culture, effluents d'élevage) dans le réseau de distribution gazier au titre du « droit au raccordement » qui suscite l'intérêt d'une trentaine de projets en cours. L'énergie fournie actuellement couvre à peine la consommation de 3 800 ménages. Un quatrième site, à cagnes sur mer a été mis en service en 2021.

\*La grande industrie a profité du prix de gros le plus bas en Europe à 9€ en moyenne le MWh sur 2020, soit 30% de moins qu'en 2019. (Source : GRT gaz)



#### Les chiffres régionaux 2020

**Consommation de gaz** : 40 TWh **Réseau** : 1 460 km de canalisations

Clients: 45 points de livraison pour les clients industriels, 161 pour la distribution publique

Emplois: 123 salariés

**Investissements** : 31M€ en 2019, 18M€ en 2020, 11M€ en 2021

## Lac de Monteux : les ombrières photovoltaïques vont produire 10 % des besoins en électricité des Montiliens



Ecrit par le 1 décembre 2025



Mises en service en juillet dernier, les 10 ombrières photovoltaïques installées sur le parking P1 du Lac de Monteux permettent de produire une énergie verte représentant 10 % des besoins en électricité des Montiliens.

C'est un chantier de six mois qui vient d'être réalisé par la société Gensun (maître d'œuvre) et qui qui marque l'engagement des <u>Sorgues du Comtat</u> dans la transition écologique et le développement des énergies renouvelables. Avec ses 4 325 panneaux installés sur les 10 ombrières intégrées à la charpente, cette centrale photovoltaïque de 8 600 m² va être en mesure d'engendrer une production de 2 789 MWh (Méga Watt-heure) par an, représentant l'équivalent de la consommation électrique de 1 200 personnes, soit 10 % de la population de Monteux.

L'énergie électrique produite par les modules photovoltaïques en courant continu est transformée en courant alternatif grâce aux onduleurs et acheminée au poste de transformation et de livraison pour être ensuite injectée dans le réseau HTA via un transformateur et revendue à Enedis. Ainsi, par rapport à une centrale charbon traditionnelle, la centrale photovoltaïque du Lac de Monteux permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 1 800 tonnes de CO 2 chaque année.



Ecrit par le 1 décembre 2025



# Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma, au service de l'efficacité énergétique



Ecrit par le 1 décembre 2025



Au cœur des enjeux du développement durable et de la transition énergétique, la société Maksyma, basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, accompagne professionnels et particuliers dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire leur facture énergétique, environnementale et sociétale.

Dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie à encourager les travaux d'efficacité énergétique auprès des ménages, des collectivités et des professionnels, le certificat d'économie d'énergie (CEE), dont l'objectif est de faire diminuer les consommations d'énergie sur le territoire, souffre encore d'un déficit



de connaissance et d'un manque de visibilité auprès des acteurs concernés. C'est justement là que Maksyma intervient. Nouvellement implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, la société, créée en 2015 par Emilie Debris à Levallois-Perret, dispose d'une expertise notable dans les dispositifs des CEE. Aujourd'hui installée dans le département, la société -mandataire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire depuis janvier 2019- se propose d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des primes CEE, à savoir les entreprises, industriels, artisans, agriculteurs, collectivités, bailleurs sociaux, particuliers, etc. à travers un champ d'actions regroupant 6 domaines : le résidentiel, le tertiaire, l'agriculture, les réseaux, les transports et l'industrie.

#### Simplifier les procédures

Disposant pour le moment du monopole dans le Vaucluse, Maksyma facilite l'accès au dispositif des CEE en simplifiant les procédures et en proposant un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié s'impliquant durant toutes les étapes de la constitution jusqu'au dépôt du dossier. « Quel que soit le client, qu'il s'agisse d'un particulier comme d'un grand groupe industriel, nous avons à cœur de fournir la meilleure qualité de service et d'accompagnement », souligne Nadine Ondel, responsable partenariat institutionnel. « Notre objectif reste le même : apporter notre expertise technique et financière afin de permettre à chacun de réaliser des économies d'énergie. » Une expertise qui se retrouve également dans la veille règlementaire pour laquelle la société a mis en place un service spécifique destiné à suivre les mises à jour ainsi que les dernières évolutions des textes relatifs au dispositif des CEE.

#### Faire connaître le dispositif

En tant que société mandataire, Maksyma dispose d'un lien privilégié avec les fournisseurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent se rapprocher d'elle afin de satisfaire à leurs obligations. Une position qui permet à la société d'être l'interlocuteur idéal entre les bénéficiaires d'un côté et les fournisseurs d'énergie de l'autre. C'est l'une des raisons pour lesquelles la société a entrepris une démarche de lobbying pour des partenariats auprès des institutionnels notamment. « Nous démarchons les mairies, les intercommunalités et les chambres consulaires pour leur faire connaître le dispositif, explique Nadine Ondel. Quelle est sa vocation ? A qui s'adresse-t-il ? Les CEE sont-ils cumulables avec d'autres aides ? Autant de questions auxquelles nous sommes à même d'apporter des réponses et des solutions. Beaucoup n'imaginent pas les domaines qui sont concernés par les CEE. »

Maksyma. 74, avenue Jean Bouin. L'Isle-sur-la-Sorgue. <a href="www.maksyma.fr">www.maksyma.fr</a>
Nadine Ondel • Responsable partenariat institutionnel - 07 56 00 75 55 - <a href="mailto:nadine@maksyma.fr">nadine@maksyma.fr</a>

Enedis: une convention avec la Dreal en



Ecrit par le 1 décembre 2025

### faveur de la transition énergétique en Paca



<u>Enedis</u> et la <u>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement</u> (Dreal) viennent de signer une convention de partenariat pour deux ans portant sur le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine et foncier de l'État en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec ce nouveau partenariat, Enedis et la Dreal s'engagent pour le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque à l'échelle régionale sur le patrimoine de l'Etat, dont l'électricité produite sera injectée au réseau de distribution exploité par Enedis. Selon les puissances en jeu et la caractéristique locale du réseau, le raccordement peut représenter une part non négligeable de l'investissement dans les moyens de production d'énergie renouvelable. C'est pourquoi Enedis propose à



la Dreal de l'accompagner à travers trois prestations. Tout d'abord, avec la formation de membres de l'équipe projet de la Dreal au sein de l'Agence raccordement grand producteur d'Enedis à un outil permettant de tester en ligne le niveau de simplicité d'un raccordement au réseau Basse Tension. Enedis se propose également d'accompagner la Dreal dans la réalisation d'études d'impact liées à l'intégration de ces énergies renouvelables au réseau ainsi que dans la mise en place d'une gestion spécifique. Un partenariat basé sur 2 ans pour lequel la Dreal devra fournir à Enedis les implantations des sites susceptibles d'accueillir les installations photovoltaïques ainsi que leur puissance de production projetée.